

AVERTISSEMENT :

Ce manuel d'instructions comporte des informations sur les mesures de sécurité et de précautions à prendre en compte pour l'installation et la mise en service du produit. Il est donc nécessaire de lire ces instructions avant de monter le produit et avant sa mise en service.

Conserver ce manuel pour de futures consultations.

Le non respect des consignes de ce manuel, pour l'installation, la mise en service, ou l'utilisation du produit, dégage le fabricant de toute responsabilité face aux dommages causés aux personnes, au produit, ou à l'installation, et entrainera également la perte de la garantie.

CARACTERISTIQUES ELECTRIQUES / ENVIRONNEMENTALES :

Tension d'alimentation: 400V

Fréquence assignée d'utilisation: 50Hz

Régime de neutre du réseau électrique: Régime TT

Catégorie de surtension de l'installation: 3

Protection P.A.C: 16A 400V, par disjoncteur courbe D

Indice IP: 55 / Indice IK: 07

Altitude maximum d'utilisation: 2000m

Température d'utilisation: -5°C à + 35°C

Humidité relative max. d'utilisation: 100% à 25°C. 50% à 35°C

AVERTISSEMENT DE SECURITÉ :

Les personnes chargées de l'installation du produit et de la mise en service doivent avoir la qualification requise pour ce genre de travail : électricien agréé / certifié, ou technicien qualifié en maintenance de piscine. Prière de respecter les normes de préventions des accidents en vigueur.

Avant toute opération, il faut sectionner et consigner l'alimentation électrique du produit.



MONTAGE :

Fixer le coffret électrique exclusivement dans le local technique ou en intérieur, à l'aide de vis et chevilles adaptées à votre support et par l'intermédiaire des pattes de fixation prévues à cet effet.

RACCORDEMENT :

Ce coffret est équipé d'un dispositif de protection différentiel 30mA selon les dispositions de la norme NF C 15 100, ou des normes en vigueur dans votre pays.

Il est nécessaire de raccorder le coffret électrique suivant le schéma fourni avec cette notice.

Ne pas raccorder plus de produits que normalement prévu sur le coffret. Le fait de raccorder plusieurs câbles de sections différentes sur une même borne peut entrainer un risque d'incendie.

MISE EN SERVICE ET FONCTIONNEMENT

Une fois les raccordements électriques effectués (hors tension),

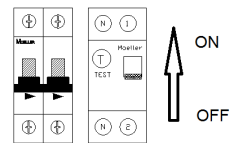
L'installateur doit vérifier la continuité du circuit de protection avant la mise en service (résistance inférieur à 0.1 ohm sous 10A)

Mise sous tension du coffret électrique :

Remettre en route l'alimentation électrique du coffret, puis mettre les disjoncteurs présents dans le coffret en position ON. ET / Ou les portes fusibles enclenchés avec une cartouche fonctionnelle et de calibre adapté à l'intérieur

(Levier ou poignée rotative vers le haut)

Pour terminer l'installation il est nécessaire de fermer la fenêtre modulaire du coffret



MAINTENANCE :

Pour toutes opération de maintenance sur le produit, il est impératif de sectionner (couper) et consigner l'alimentation électrique.

Il est nécessaire de resserrer périodiquement (au minimum tous les ans) les connexions du coffret électrique. En effet les vibrations dues au fonctionnement des différents éléments internes au coffret ou externes, entraînent un desserrage des connexions pouvant provoquer à terme un échauffement des câbles, des courts-circuits, et des risques d'incendies.

Cette opération est à effectuer par un électricien agréé / certifié, ou technicien qualifié en maintenance de piscine.

Il est nécessaire de vérifier périodiquement le bon fonctionnement des différents éléments du coffret électrique.

Il est nécessaire d'effectuer un test régulier de la protection différentielle alimentant le coffret électrique (interne au coffret, ou déportée)

Pour ce faire, s'assurer de la présence de la tension sur la ligne électrique alimentant le coffret électrique et appuyer sur le bouton « Test » de la protection différentielle protégeant cette ligne. Celle-ci doit se mettre en position OFF est couper l'alimentation des différents éléments raccordés dans le coffret. **Si tel n'est pas le cas il est nécessaire de changer la protection différentielle avant la remise en service du coffret électrique.**

INFORMATIONS :

Nos coffrets sont conformes aux directives européennes suivantes :

- Décret 95-1081 du 3/10/95 transposant la Directive Européenne BASSE TENSION 2006/95/CE du 2 décembre 2006
- Décret 2006-1278 du 10/10/2006 transposant la Directive Européenne CEM 2004/108/CE du 15 décembre 2004

Normes appliquées:

- Norme EN 61439-1 : Ensemble d'appareillage à basse tension
Partie 1. Règles générales
Mars 2012
- Norme EN 61439-3 : Ensemble d'appareillage à basse tension
Partie 3. Tableaux de répartition destinés à être utilisés par des personnes ordinaires (DBO)
Septembre 2012

Les produits livrés par WA Conception sont définis par le professionnel lors de l'envoi du bon de commande. Ils sont donc censés répondre à vos besoins, sans y apporter de modifications autres que la réalisation des pré-câblages monophasé ou triphasé (si votre coffret le permet).

Toutes les modifications du coffret électrique livré, non approuvées par WA Conception entraineront la perte de garantie. De plus de telles modifications entraineront le dégagement de la responsabilité de WA Conception en cas de dégradation des matériels raccordés sur le coffret électrique, ou la création d'un incident (électrocution d'une personne, court-circuit, dysfonctionnement, échauffement anormal, etc.)

Garantie : Nos coffrets sont garantis 1 an (à date de vente du produit par WA Conception).

Ne pas laisser cette notice ou tout autre document facilement inflammable à l'intérieur du coffret électrique!